



Réunion du Comité Directeur Jeudi 27 février 2013

Lieu : salle de réunion au CDTAE à Corbeil-Essonnes

Présents : le Président Philippe LETARTRE, Jean ALLERMOZ, Marie-Françoise ALLERMOZ, Florent BAUDÈRE, Rose-Marie DESCOURVIERES, Raphael HODOROABA, Maurice LANGRY, Serge LEBAS, Françoise LE DOZE, Didier SABAT

Excusés : Vincent HODOROABA, Sylvie LEMER.

Ordre du jour : questions diverses

Début de séance : 20 h 35

I - Rapport du Président

1°) Assemblée générale de la Ligue (9 février 2013)

L'AG de la Ligue Île-de-France s'est bien passée. Il a été toutefois remarqué que les votes ne sont pas toujours conformes aux résultats des commissions : certains votants s'expriment en fonction des personnes et non du travail qu'elles ont réalisé. C'est ainsi que les élus les moins "visibles" sont ceux qui ont eu le plus de voix.

A noter la présence du président de la FFTA Philippe BOUCLET (la première fois depuis 12 ans), qui a remis des médailles du Bénévolat (bronze, argent et or) à des dirigeants, entraîneurs ou arbitres, pour leur dévouement à la cause de notre sport.

2°) Point sur les licences :

il y a 1994 adhérents au 28 février 2013, encore un petit effort de licencier tous les adhérents au sein des clubs ! le bureau du Comité prend la décision d'offrir la part départementale au 2000^{ième} licencié !! Avis !

3°) Compte-rendu de la réunion avec M. Pouzol

Ancien vice-président du Conseil général (devenu Conseil Départemental -CDep-), il est aujourd'hui, pour raison de non cumul des mandats (député) en charge de missions auprès du Président du CDep, Mr Jérôme Guedj.

Sujets abordés :

- l'emploi tremplin : la subvention au titre du Département, qui devait être versée pour l'emploi de notre salarié en formation DEJESP a été annulée en janvier 2012, motivant la demande de réunion.

Rappel : le dossier a été réalisé en octobre 2011 et accepté en mars 2012 ; mais en février 2012, le CG91 a suspendu ses aides (les nouveaux emplois trempins sont réduits). Or le montage du dossier déposé incluait l'aide départementale, d'un montant de 18000 euros sur 6 ans. Deux comités départementaux étaient dans la même situation : le CDTAE et le CD de triathlon. Proposition de M. Pouzol : à titre exceptionnel, versement 12000 euros sur 3 ans plus une aide de 2000 euros dans le cadre du Contrat d'Objectif.

- recherche de terrains disponibles dans les communes permettant l'entraînement aux distances de 70 mètres. Le Conseil Départemental propose « Le Parc aux Lièvres » (arrière du stade Bobin). Aujourd'hui, ce terrain est en attente de requalification (au Cadastre) en "parcelle de tir à l'arc".

- proposition d'une journée découverte pour les agents du CDep.

- aide à l'entrée au Pôle Espoir régional pour une jeune archer de l'Essonne ; cette dernière n'étant pas en liste Nationale espoir, son cas n'est pas retenu (... or il faut être préalablement en bonne place dans le classement national pour être inscrit en liste Nationale...).

- vol du camion animation ; le CDTAE devra fournir un devis qui n'excèdera pas 15000 euros à Mr

BENKORBA pour une aide éventuelle du CG (versement de 3000 à 5000 euros possible selon la situation). Autre solution proposée : un camion départemental en réforme (mais les procédures administratives apparaissent plus lourdes que le versement d'une subvention).

4°) *Formation DEJEPS d' Alexandre PICHAT :*

Ses résultats partiels ne sont pas excellents et il nous appartient de pérenniser son emploi ! Il s'égare dans les dossiers à remettre et son référent, *Guillaume Duborper*, ne le suit pas davantage en examinateur qu'en aide. Son encadrement est repris par les cadres du CDTAE.

5°) *Point de situation sur la location de la ciblerie*

Location de la ciblerie : 1,70 euros/archer (rappel : 6FF en 1980, aujourd'hui en Francs constant nous devrions demander 3 €). Ce tarif apparaît insuffisant selon certaines formules de compétition (présence de duels par exemple). Nouvelle formulation : 1,70 euro par archer par départ (ou duel), le tarif sera revu à l'occasion de la prochaine saison.

Certains comités départementaux de l'Île-de-France demandent à l'Essonne de co-organiser des championnats départementaux. Mais, alors que l'organisateur prépare tout son terrain, seules les mises de ce deuxième championnat lui sont versées. En conséquence, le CDTAE cherche une solution plus favorable aux organisateurs.

Il est rappelé que, quand un club est sollicité par un autre département pour organiser un CD, il doit faire suivre la demande au CDTAE : c'est ce dernier qui négocie l'accord de co-organisation.

Le Comité décide également de porter la location de la ciblerie départementale destinée à l'organisation de championnats (hors ceux de l'Essonne) ou des autres compétitions sortant du cadre des concours individuels simples à 2,50 euros par archer par départ ou duel.

6°) *Location de la salle de Draveil :*

Les demandes du club de Draveil étant jugées disproportionnées pour une action ponctuelle dédiée au public scolaire, le Président étudie un autre lieu. La mairie de Draveil a été sollicitée.

7°) *CD SALLE*

Si le CD salle, qui a accueilli 289 participants, s'est bien déroulé ; de façon générale, il est à déplorer l'attitude peu correcte de certains archers qui ont lourdement protesté qu'une remise des prix soit procédée à l'issue des duels Jeunes, le matin. Cette procédure étant appliquée depuis quelques années en Essonne et ailleurs, elle sera maintenue.

Proposition de séparer le CD salle en un CD salle Jeunes et un CD salle Adultes. Repoussée.

8°) *Rencontre jeunes :* proposition de relancer les concours avec passages de flèches. Repoussée.

9°) *Concours jeunes :* proposition de passage sur blasons de 80 cm, permettant de valider les scores permettant l'obtention des flèches aux distances correspondantes. Validée. Le Mini-Fédéral en mai prochain sera sur blasons de 80 !

10°) Besoin de bras (2 à 3 personnes) pour tenir des « stands Découverte » en collaboration avec des membres du comité et des salariés à la Nacelle le 8 juin ; à Arpajon le 15 juin ; à Brunoy le 23 juin.

11°) *Préparation CD FITA :* montage du terrain le samedi 8 juin à Soisy-sur-Seine ; *bras demandés.*

12°) *Championnat départemental de tir Beursault,*

Précision : *les arcs nus sont classés dans la catégorie des arcs classiques, distincte de celle des arcs droits.*

13°) Suite aux problèmes de résistance du stramit intervenus dernièrement, il a été constaté que les

plaques sont passées de 5,5 à 5 cm et certaines plaques sont plus légères (donc moins denses) que d'autres. Le dossier a été transmis au commerçant, qui effectuera une ristourne substantielle lors de la prochaine commande de stramit.

14°) *Finances*

Le camion a été remboursé partiellement par l'assurance.

Présentation sur écran du détail affiné des prévisions de dépenses et de recettes. Budget tout juste équilibré, qui implique d'être prudent durant l'année.

15°) Remise en cause de la gratuité de la remise à niveau des Entraîneurs. L'Essonne est le seul département à proposer une gratuité de cette remise à niveau. Cette question sera réexaminée lors de la prochaine rentrée.

16°) Adhésion à l'agence pour l'éducation par le sport, nous reportons cette engagement à la saison prochaine.

II – **Commission Arbitrage** (Serge Lebas)

Deux incidents signalés lors de la compétition Jeunes de Forges les bains : l'arbitre responsable a refusé de procéder à l'inspection du matériel puis, ensuite (avant de les accepter), des volées d'échauffement. Raisons invoquées : ces points ne figuraient pas sur le mandat.

Un rappel sur le règlement et son application sera effectué avec l'arbitre intéressé et le PCDA , ainsi qu'un courrier relatif à l'incident sera communiqué au PCRA (Ile de France).

Une candidature d'un archer d'Orsay est prévue pour une formation arbitre

III – **Commission Jeunes** (Marie-Françoise Allermoz, Rose-Marie Descourvières, Sylvie Lemer)

4D : recherche d'un terrain alternatif à celui de Grigny ; contact de Marcoussis : les archers de Grigny organiseraient à Marcoussis. Accord de Marcoussis, mais la date proposée est le 9 juin (CD FITA). Faire une demande pour le 2 juin.

IV – **Commission parcours** (Françoise Le Doze)

Concours amical DraBouGri : 67 archers sur 2 concours (57 sur 3 l'an dernier). La moitié des participants sont des archers extérieurs aux 3 compagnies.

Le CD Nature sera fait avec les archers des Hauts-de-Seine (92). Un accord entre l'organisateur et le CD92 a été conclu.

Le CD Campagne sera à Villebon le 19 mai.

CF 3D par équipes de club à Sceaux (26 et 27 septembre) : le président de Sceaux a prévu une réunion d'information au mois d'avril, un courrier est fait pour les assurer que nous mettrons l'ensemble de nos faibles moyens à leur disposition.

V – **Commission sportive** (Jean Allermoz)

Travail sur le mandat du mini-Fédéral (prévu à Saint-Vrain) à fin d'envoi avant aval

VI – **Secrétaire** (FBa)

RAS

VII – **Commission Formation** (Didier Sabat)

Examen des pré-requis samedi 23 à Chennevières : 6 archers du Département (sur 58 inscrits).

VII – **Commission Information et Informatique**

Mise en place d'une adresse mail officielle pour les inscriptions aux CD.

Prochaine réunion : mardi 2 avril 2013 au local du Comité.

Fin de séance : 23h15.